
UNE MOITIÉ D'INSCRIPTION TURQUE

Un fait récent prouve que malheureusement les plaintes nombreuses et énergiques qui se sont élevées contre le vandalisme moderne, n'ont pas porté tous les fruits qu'on était en droit d'en espérer. Dernièrement, un service que je ne désignerai pas, faisait démolir de vieux locaux dont les décombres étaient jetés à la mer. Les ouvriers trouvent dans un coin, où elle gisait ignorée depuis nombre d'années, une moitié d'inscription turque. Personne ne s'émue de la trouvaille. On charge sur une brouette cette plaque déjà mutilée, on va la précipiter dans les flots, comme s'il s'agissait tout simplement d'un vulgaire moëllon, d'un vil platras. Heureusement qu'un homme dévoué aux intérêts de la science peut intervenir à temps pour empêcher cet acte d'inutile et barbare destruction : M. Bosquet réclame, proteste, et à force de sollicitations, obtient, comme une grande faveur, l'autorisation d'emporter le débris historique.

La plaque sauvée par l'intelligente intervention de M. Bosquet, — un ancien algérien — est en marbre et mesure 0^m44 de hauteur ; elle a été cassée de haut en bas, et la plus grande longueur du tronçon qui nous reste est de 0^m49. Sur cette plaque est gravée, en relief, une inscription turque de quatre lignes, dont les caractères, nets et bien exécutés, appartiennent au plus beau type oriental. Comme c'est la partie droite — pour le lec-

teur — qui manque, il ne reste que des fins de lignes. Voici ce qu'on y lit :

حیات ویر رهراسانه
 بنز نشار ایچون قودی خیر اهل میدانه
 اس میدان عجب سعی بلیغ اتدی
 دوشدی تاریخی د . . انی غنجه بانه

Un coup de pioche a enlevé, à la quatrième ligne, le mot qui suit تاریخی, et n'en a laissé que la première lettre, un د isolé. On distingue, cependant, la partie supérieure d'un م lié à gauche seulement, et suivant immédiatement le د. Il est à supposer que le groupe دهر se trouvait en cet endroit.

Feu Mohammed ben Otsman Khodja m'avait donné, de cette inscription turque, une version arabe que je me bornerai à traduire :

«il donne aux créatures toutes les commodités. »

«pour les largesses, il l'a établi comme un bienfait à l'usage des gens de l'arène (midan). »

«il a accompli une œuvre digne de la plus grande admiration, pour les gens de l'arène. »

« Ma date est renfermée (dans les mots suivants) : le Gouverneur de son époque est un bouton de rose. »

Cette fraction d'inscription n'indique pas le nom du fondateur. Elle n'énonce pas, non plus, la date de la fondation, du moins d'une manière explicite, se bornant à présenter un chronogramme qui, selon l'habitude, n'offre pas toute la clarté désirable. Comme l'addition des trois derniers mots du texte turc forme un total de 1386, ce qui est un résultat inadmissible, il faut se restreindre aux deux derniers mots (غنجه بانه), qui donnent pour somme le nombre 1416, date possible et qui correspondrait à l'année 1704-1705 de J.-C.

Il est également difficile de déterminer positivement sur quel édifice figurait cette inscription, arrachée fortuitement et furtivement aux démolisseurs, et sur laquelle personne ne peut fournir de renseignements. On voit bien qu'il s'agit d'un *midan*, c'est-à-dire d'une arène, d'un cirque, d'un lieu destiné aux

courses, à la lutte, aux joutes, aux jeux; et, d'autre part, nous savons que les Algériens possédaient un *midan*, sis près des fours à chaux et au milieu des cimetières établis aux environs de la porte du Ruisseau (Bab-el-Oued), lequel était spécialement affecté aux luttes d'hommes. Mais une circonstance s'oppose absolument à cette attribution si naturelle : ce *midan* était simplement un vaste emplacement entièrement nu et n'offrant aucune construction. On ne peut donc admettre que l'inscription provienne de cet endroit.

Un renseignement que j'ai recueilli auprès de vieux indigènes, m'a mis sur la voie d'une explication acceptable, sinon certaine. Entre le *midan* et les *Sept-Tombeaux* (Seba' Kbob), sépultures de Deys élus et assassinés dans la même journée, existait un local dans lequel les lutteurs (*megarchia*) s'assemblaient pour délibérer, faire leurs préparatifs et se partager les récompenses accordées par l'autorité et les dons offerts par les particuliers, dons toujours abondants, car les Algériens aimaient beaucoup ces jeux. Cette affectation me semble en complète harmonie avec les termes de l'inscription, laquelle mentionne les largesses (dons ou récompenses) faites aux gens de l'arène, c'est-à-dire aux lutteurs, et l'utilité que ces derniers retireront de la fondation dont le souvenir est perpétué. Telle est, ce me semble, la solution du problème épigraphique qui nous occupe.

Les lutteurs formaient un corps régi par des règlements spéciaux et reconnaissant pour chef, sous le titre de *bach-palahouan*, le plus fort et le plus adroit d'entre eux, ou, pour mieux dire, celui qui restait invaincu. Si cet athlète succombait, son vainqueur lui succédait, sauf à céder aussi la place, s'il rencontrait son maître. Les Algériens, grands amateurs des exercices violents, malgré leur apathie ordinaire, se passionnaient pour les luttes et les suivaient avec beaucoup d'assiduité.

Complétant son œuvre, M. Bosquet vient de faire hommage au Musée public d'Alger, de la plaque qu'il a préservée d'une destruction certaine.

Albert DEVOULX.